

**Délibération n°02/2017**

**DESIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPETENTE A  
L'EGARD DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE SORBONNE UNIVERSITE**

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article R. 712-13,

Considérant que sont appelés à être désignés pour siéger en qualité de membres au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs :

- 4 représentants des professeurs des universités ou personnels assimilés
- 4 représentants des maîtres de conférences ou maîtres assistants ou personnels assimilés ;
- 2 autres représentants des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires.

Les représentants sont élus au sein du conseil académique par et parmi les représentants élus relevant du collège auquel ils appartiennent.

**LES MEMBRES ELUS DU CONSEIL ACADEMIQUE ONT DESIGNES LES MEMBRES SUIVANTS :**

- **Représentants des professeurs des universités ou personnels assimilés :**

Membres en exercice : 22

Membres présents : 15

Membres représentés : 7

Candidats :

- Monsieur Abhay SHUKLA
- Madame Hélène CASANOVA-ROBIN
- Madame Marie-Christine MARCELLESI
- Monsieur Bernold HASENKNOFF

Pour : 22 suffrages

Madame Hélène CASANOVA-ROBIN, Madame Marie-Christine MARCELLESI, Monsieur Abhay SHUKLA et Monsieur Bernold HASENKNOFF sont élus pour siéger en tant que représentants des professeurs des universités ou personnels assimilés au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs.

- **Représentants des maîtres de conférences ou maîtres assistants ou personnels assimilés :**

Membres en exercice : 18

Membres présents : 14

Membres représentés : 3

Candidats :

- Madame Sabine BERGER
- Monsieur Jean-Yves ROTGE
- Monsieur Joël POTHIER
- Madame Kinga CALLEBAT

Pour : 17 suffrages

Madame Sabine BERGER, Madame Kinga CALLEBAT, Monsieur Jean-Yves ROTGE et Monsieur Joël POTHIER sont élus pour siéger en tant que représentants des maîtres de conférences ou maîtres assistants ou personnels assimilés au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs.

- **Représentants des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires :**

Membres en exercice : 4

Membres présents : 3


Membres représentés : 1

Candidats : Madame Sabine AJI et Monsieur Thomas JOUFFLINEAU

Pour : 4 suffrages

Madame Sabine AJI et Monsieur Thomas JOUFFLINEAU sont élus pour siéger en tant que représentants des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs.

**L'Administratrice provisoire de  
Sorbonne Université**



**Hélène PAULIAT**